



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2018/2019

Quorum : 15

Numéro de séance : 7

Nombre des présents : 27

Date de convocation : 27/05/2019

Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de : Xavier BUNEL, Principal

| SOMMAIRE | Décision | page | Numéro d'acte | Pièces jointes | |
|---|-----------------------------------|------|---------------|----------------|----|
| DES QUESTIONS TRAITÉES | Avis Vote Extrait Motion | | | désignation | N° |
| 1) projets pédagogiques 2019/20, répartition des moyens par discipline | 3 votes | 2 | 48 | | |
| 2) règlement intérieur : modification des horaires | Vote | 2 | | | |
| 3) organisation de fin d'année scolaire | vote | 2-3 | | | |
| 4) organisation de la rentrée scolaire liste des fournitures et calendrier de rentrée | Vote | 3 | 49 | | |
| 5) affectation du compte financier résultat 2018 | vote | 3 | 43 | | |
| 6) DBM, prélèvement sur fonds de roulement et recette exceptionnelle DBM pour information | vote | 3 | | | |
| 7) questions diverses : - convention gestion des AESH hors titre 2 « EPLE employeur | | | | | |

| | | | |
|---|---------|-----|-------|
| mutualisateur – EPLE affectataire » | vote | 3 | 47 |
| - bilan du séjour en Espagne – avril 2019 | 2 votes | 3-4 | 45-46 |

- question des parents d'élèves

1) heures de permanences :
l'établissement dispose-t-il de suffisamment de salles de permanence et de postes d'AED pour garantir à l'ensemble des élèves de ne pas passer des heures de permanences dans la cour ?
Quelle est la réglementation en vigueur ?

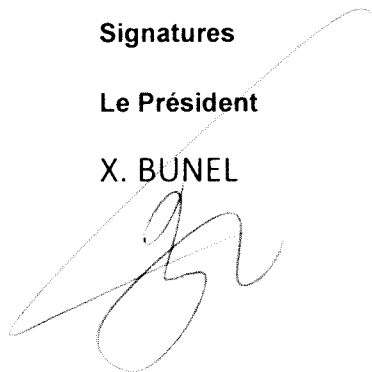
2) toilettes : l'accès aux toilettes est déjà un problème que vous avez à plusieurs reprises rappelé en commissions éducatives.
L'augmentation des effectifs ne va pas améliorer la situation. Quel est le quota de toilettes que se doit de respecter un établissement en fonction du nombre d'élèves ?

3) lors du CA du 16/10/18, un effectif de 740 élèves était évoqué. Nous avons alors 11 mois pour organiser l'installation de structures temporaires alors que le Département nous a affirmé mardi 28 mai 2019 que 7 mois étaient nécessaires à l'installation de préfabriqués. Comment peut-on expliquer la situation actuelle ?

Signatures

Le Président

X. BUNEL

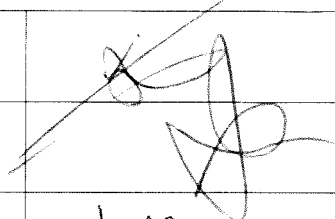
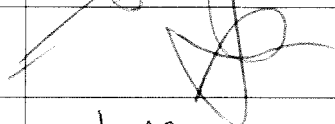
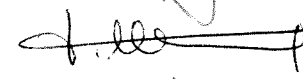
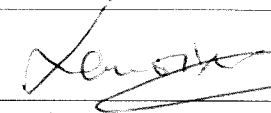

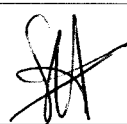
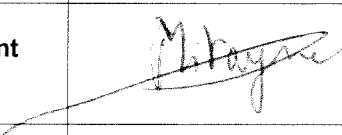




Les secrétaires de séance,

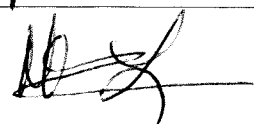
N. MOSCOPOULOS – J. MARTINEZ



Liste d'émargement des Membres du Conseil d'Administration 2018 / 2019
Conseil Administration du jeudi 6 juin 2019

| | | | |
|---------------|------------|---|---|
| Xavier | BUNEL | Principal |  |
| Romuald | REIS | Principal Adjoint |  |
| Marie Chantal | VILLENEUVE | Gestionnaire |  |
| Karine | LEMOINE | C.P.E. |  |
| Pascale | GOT | Représentante du Conseil Départemental |  |
| Anne | SAVIN | Représentante du Conseil Départemental | excusé |
| Gérard | SONGY | Représentant de la Mairie Arsac |  |
| Florise | SICHEL | Représentante de la Mairie Arsac | excusé |
| Georges | MONTMINOUX | Personnalité qualifiée désigné par la DSDEN |  |
| Bernadette | HENRIEY | Représentante de la Communauté de Communes | |
| Dominique | MITAYNE | Représentant enseignant titulaire |  |
| Muriel | TRAIN | Représentant enseignant titulaire | |
| Myriam | LADJILI | Représentant enseignant titulaire |  |
| Maud | SEILLIER | Représentant enseignant titulaire | |
| Emmanuelle | MEILLON | Représentant enseignant titulaire |  |

Marie Breuballe-Lecocq



| | | | |
|----------------|-----------------|-----------------------------------|---|
| Marie-Isabelle | BRUBALLA-LECOCQ | Représentant enseignant titulaire | |
| Eve | KABEL | Représentant enseignant titulaire | |
| Anne | TAUZIA | Représentant enseignant suppléant |  |
| Amandine | VIGNOLLES | Représentant enseignant suppléant |  |
| Marjorie | ROUMIEUX | Représentant enseignant suppléant | |
| Cindy | MENTION | Représentant enseignant suppléant |  |
| Margot | TURCAT | Représentant enseignant suppléant | |
| Joris | MARTINEZ | Représentant élèves titulaire |  |
| Chris | DI FABIO | Représentant élèves titulaire | |
| Loudy | LASSERRE | Représentant élèves titulaire | |
| Nathan | BARRIOL | Représentant élèves suppléant |  |
| Justin | COURTILLET | Représentant élèves suppléant |  |
| Clément | HEMERYCK | Représentant élèves suppléant | |
| Nathalie | MOSCOPOULOS | Représentant IATOSS Titulaire |  |
| Joëlle | MAURICIO | Représentant IATOSS Titulaire | |
| Chantal | PERNEGRE | Représentant IATOSS titulaire |  |
| Michelle | MERLIOT | Représentant IATOSS suppléant | |

| | | | |
|--------------|----------------|-------------------------------|---|
| Marie Line | LARGEAU | Représentant IATOSS suppléant |  |
| Sabine | TALAVERA | Représentant IATOSS suppléant | |
| Xavier | ERISMANN | Parent d'élève titulaire | |
| Jean-Marc | BLAESS | Parent d'élève titulaire |  |
| Nathalie | MICHEL | Parent d'élève titulaire | |
| Séverine | MARCHAND | Parent d'élève titulaire |  |
| Cécile | MARINO | Parent d'élève titulaire | |
| Peggy | HELIOT | Parent d'élève titulaire | |
| Gwenaëlle | VAUTIER | Parent d'élève titulaire | |
| Anne | BOUVEUR | Parent d'élève suppléant | |
| Guy | LEGLISE | Parent d'élève suppléant |  |
| Armelle | MARIN | Parent d'élève suppléant |  |
| Cécile | DROZ-PERROTEAU | Parent d'élève suppléant |  |
| Céline | PEYSSOU | Parent d'élève suppléant |  |
| Debbie | CLIVET | Parent d'élève suppléant |  |
| Stéphanie | ROUGEON | Parent d'élève suppléant | |
| Valérie | MIQUAU | Agence Comptable | |
| Marie Angèle | MASSARO | Agent Comptable | |

Le Conseil d'Administration du collège Panchon s'est réuni le jeudi 6 juin 2019 sous la présidence de M. Xavier Bunel, Principal. La séance a été ouverte à 17h31, le quorum étant atteint (27 membres présents).

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Moscopoulos, représentante des personnels IATOSS et M. Joris Martinez, représentant élèves titulaire.

M. Le Principal indique qu'il convient d'apporter une modification à l'ordre du jour au vu des circonstances actuelles et donne la parole à Mme Got. Il convient également d'ajouter à l'ordre du jour les votes relatifs à une convention passée avec le Lycée Montesquieu de Bordeaux concernant les contrats AESH, ainsi que le bilan financier du séjour en Espagne.

Mme l'Adjointe gestionnaire rejoint le conseil d'administration à 17h34.

Conditions matérielles pour la rentrée 2019 :

Mme Got indique que lors de la rencontre avec les enseignants et les parents d'élèves au Département lundi 27 mai dernier, elle avait précisé que deux points posaient souci : le respect de la procédure relative au permis de construire et le délai d'instruction, ainsi que le plan de charge de la société qui a le marché des préfabriqués pour le Département. M. le Maire d'Arsac a proposé un permis de construire provisoire avec une instruction rapide de la demande. Le Département va présenter la demande de permis de construire à la mairie d'Arsac au plus tard le 28 juin prochain pour une signature pour le 15 juillet 2019 au plus tard. Elle précise que cette procédure est en bonne et due forme. Le Président du Département a contacté la société de préfabriqués pour la mise en place de 4 algécos pour la rentrée de septembre 2019. 2 modules seront installés sur la chape existante dans la cours EPS. Le lieu d'installation des 2 autres reste à définir avec la municipalité et le collège. Les modules ne pourront être à étage car la réglementation oblige une étude de sol et les délais seraient plus longs.

Mme Got indique que l'équipe technique du Département va venir voir l'implantation pour l'installation de 3 ou 4 toilettes pour les garçons et pour les filles en janvier 2020.

M. le Principal indique que le Département a signé le bon de commande pour les bancs de la cour. Mme l'Adjointe gestionnaire précise que la livraison est prévue le mercredi 26 juin prochain.

Concernant la question des parents d'élèves relative au quota de toilettes que se doit de respecter un établissement en fonction du nombre d'élèves, M. le Principal indique qu'il n'y a pas de quota officiel mais que le Département dit qu'il faut compter 1 toilette pour 30 élèves, pas d'urinoir. Après calcul il conviendrait de prévoir 3 toilettes supplémentaires pour les garçons et autant pour les filles.

Mme Mention demande confirmation de la livraison des préfabriqués en septembre 2019. Mme Got répond qu'elle s'y engage. Mme Ladjili demande si les ouvriers vont travailler cet été. Mme Got répond que la société s'est engagée auprès du Président de Département de la Gironde. M. le Principal précise que c'est acté au présent conseil d'administration avec un acte administratif. Mme Mention souhaite savoir si 4 modules seront suffisants pour la rentrée scolaire 2020/2021. M. le Principal répond que les effectifs de seuil sont très favorables par rapport aux autres collèges. Mme Got précise qu'il a été décidé de 4 modules contre 2 prévus initialement pour avoir un peu d'aisance par rapport aux effectifs à venir et que la mairie d'Arsac a proposé 2 terrains qui seront étudiés en priorité par le Département pour les 2 autres algécos.

M. Léglise souhaite savoir si l'ouverture du collège du Pian Médoc est toujours prévue pour 2022. Mme Got confirme.

M. Mitayne fait remarquer qu'il est dommage d'avoir perdu de l'argent en faisant grève et que s'il n'y a pas de pression les collectivités ne font rien.

M. Léglise souligne que lors du dernier conseil d'administration il avait été indiqué que les préfabriqués étaient en priorité pour les établissements qui en avaient le plus besoin, mais en aucun cas un problème de permis de construire. Mme Got répond qu'il y avait les deux problèmes.

Mme Got remercie le maire d'Arsac et le président du Département de la Gironde pour avoir fait bouger la société de préfabriqués.

Mme Mention demande comment cela va se passer pour le passage cantine au vu de l'augmentation des effectifs. M. le Principal répond que ce point a été abordé avec les services du Département qui va aider le collège avec des moyens humains supplémentaires.

Mme Ladjili demande s'il ne faudrait pas instaurer un système de passage avec badge pour faire passer plus vite au service de demi-pension. M. le Principal indique que des travaux de restructuration au niveau de la cuisine et des vestiaires EPS vont être faits, ce qui allongera la chaîne de passage au self.

M. Blaess demande la permission d'interrompre 10 minutes le conseil d'administration afin d'informer les parents d'élèves mobilisés devant le collège de l'arrivée des quatre algécos pour la rentrée de septembre

2019. M. le Principal donne son accord à 17h59.
La séance reprend à 18h08.

Mme Pernègre souhaite savoir si un local technique est prévu afin d'entreposer le matériel de nettoyage des agents de service et ainsi leur éviter de traverser la cour avec les chariots. M. le Principal répond que certains modules sont équipés d'un petit local prévu à cet effet. Il conviendra d'alerter les services techniques du Département à ce sujet lors de leur venue.

M. le Principal demande le vote des PV des conseils d'administration des 14 février et 8 avril 2019. Mme Mention indique qu'il y a une petite erreur dans le PV du 8 avril, paragraphe 7 : il convient de corriger 1.05 en 1.50.

Vote PV du CA du 14/02/19 : pour à l'unanimité
Vote PV du CA du 08/4/19 : pour à l'unanimité

1) Projets pédagogiques 2019/2020, répartition des moyens par discipline : 3 votes

M. le Principal présente le TRMD proposé et renvoyé par le Rectorat et que celui-ci peut encore évoluer. Toutes les propositions évoquées lors du conseil d'administration du 14 février dernier n'ont pas été forcément suivies.

Mme Ladjili demande à Mme Got s'il est possible d'obtenir un poste entier de CPE contre ½ poste actuellement accordé. Mme Got répond qu'elle va demander.

M. le Principal fait état de la répartition des moyens horaires par discipline suite au séminaire du 11 avril dernier. Il indique que 840.25 heures sont données. Mme Tazua demande si le vote concerne la proposition globale ou par discipline. M. le Principal répond que le vote est porté sur la répartition des moyens par discipline.

Vote : pour à l'unanimité

M. le Principal Adjoint fait état de la répartition des moyens supplémentaires par niveaux. Mme Tazua indique que les enseignants d'Espagnol souhaitent rééquilibrer la répartition entre le niveau 5° et 4°. Joris Martinez demande si cette décision ne peut pas être reportée au prochain conseil d'administration. M. le Principal lui répond que le prochain est fixé le 4 juillet 2019.

Vote sur la répartition en Espagnol : pour : 3 contre : 15 abstention : 9

Concernant les évaluations par compétences, M. Blaess dit qu'il n'y a eu aucun retour de l'expérience. Mme Tazua dit que chaque enseignant devrait avoir la possibilité de noter les élèves par couleurs ou par notes. M. le Principal répond que cela n'est pas possible. Mme Vignolles précise que les compétences ne se substituent pas aux notes et inversement : cette expérience a été basée sur la base du volontariat des professeurs pour 1 à 3 classes.

Les élèves disent qu'il est plus motivant pour eux d'être évalués avec des notes plutôt qu'avec des couleurs. Ils arrivent mieux à se situer.

Vote : pour : 3 contre : 12 abstention : 12

Mme Got quitte la séance.

2) Règlement intérieur : modification des horaires : ouverture d'un créneau 12h / 13h : 1 vote

Le conseil pédagogique et la commission permanente ont émis un avis défavorable à cette proposition du chef d'établissement. Ce créneau ne s'oppose pas aux activités de l'association sportive et du foyer socio-éducatif.

M. le Principal dit qu'il est favorable à l'ouverture d'un créneau 12h/13h mais se demande si il est nécessaire de mobiliser 750 élèves pour quelques élèves inscrits à l'UNSS ou à un club, il faudrait simplement organiser les choix des élèves.

Vote : pour : 4 contre : 14 abstention : 8

Mme Got rejoint la séance.

3) Organisation de la fin d'année scolaire :

M. le Principal indique que le conseil pédagogique propose comme l'an dernier de faire les derniers conseils de classe le plus tard possible afin de mobiliser tous les élèves.

Les élèves de 6°, 5° et 4° restitueront leurs manuels scolaires le mardi 25 juin.

Les élèves de 3°, le vendredi 28 juin à 11h00. L'exeat ne sera pas délivré si les manuels scolaires et les livres de bibliothèque ne sont pas restitués et la demi-pension réglée.

26/06 : CEC et commission de liaison CM2 – 6°

02/07 : sortie AS à Avensan

05/07 : fin des cours à 11h30. Bus à 12h30

Mme Meillon indique que Mme Martin réitère sa proposition de PSC1 sur les derniers jours de cours.

4) Organisation de la rentrée scolaire : 1 vote

- Liste des fournitures : M. le Principal informe que la liste des fournitures scolaires est à jour. Les enseignants d'Anglais vont renouveler les manuels scolaires de 5°

Vote : pour à l'unanimité

- Calendrier de rentrée :

La rentrée des élèves de 6^{ème} se fera le lundi 2 septembre à 8h00

La rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se fera le mardi 3 septembre à 8h00

5) Affectation du compte financier résultat 2018 : 1 vote

Mme l'Adjointe gestionnaire explique que l'argent est bloqué sur un compte de l'agence comptable et qu'il convient de procéder au vote afin d'affecter les sommes de 8 630.29 € au service général et de 255.54 € au service restauration et hébergement.

Vote : pour à l'unanimité

6) DBM, prélèvement sur fonds de roulement et recette exceptionnelle : 2 votes – DBM pour information

Mme l'Adjointe gestionnaire dit qu'il convient de procéder à un vote pour prélever sur les fonds de réserve la somme de 4 000 € pour l'entretien du collège. Les devis en attente sont inférieurs à 3 000 € et sont donc à la charge de l'établissement qui demandera un DSM complémentaire au Département. Le collège prévoit également l'achat de 4 panneaux de basket.

Vote : pour à l'unanimité

Mme l'Adjointe gestionnaire indique que des avances de demi-pension n'ont pu être remboursées aux familles pour un montant de 149.40 € et qu'il convient de procéder à un vote pour recette exceptionnelle.

Vote : pour à l'unanimité

Mme l'Adjointe gestionnaire informe les membres du conseil d'administration que l'Etat donne une subvention de 1 248.71 € pour l'achat de matériel pédagogique adapté. Le Département donne une aide de 2 485 € dans le cadre de l'accès à la demi-pension. Ces deux sommes sont affectées au service Vie de l'Elève.

7) Questions diverses :

- convention gestion des AESH hors titre 2 « EPLE employeur mutualisateur – EPLE affectataire » : 1 vote :

M. le Principal informe l'assemblée que la gestion des contrats AESH jusqu'alors gérée par le lycée Pape Clément de Pessac sera gérée par le lycée Montesquieu de Bordeaux à compter du 1^{er} septembre 2019. Il convient donc de signer une convention avec cet établissement.

Vote : pour à l'unanimité

- Bilan du séjour en Espagne – avril 2019 : 2 votes

M. le Principal remercie les enseignants pour l'organisation de ce séjour.

Mme l'Adjointe gestionnaire fait le bilan financier. Les familles feront l'objet d'un remboursement de 9 €.

Vote : pour à l'unanimité

Le Foyer Socio-Educatif du collège a fait don de la somme de 2 688 € pour ce séjour. Il convient de voter ce don. M. le Principal les remercie.

Vote : pour à l'unanimité

Question des parents d'élève :

1 – heures de permanences : l'établissement dispose-t-il de suffisamment de salle de permanence et de postes d'assistants d'éducation pour garantir à l'ensemble des élèves de ne pas passer des heures de permanences dans la cour ? M. le Principal indique que les heures de permanences s'effectueront dans les mêmes conditions que cette année. Mme la CPE dit qu'il y a le réfectoire si besoin.

M. le Principal demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Mme Mention dit que Mme Goyon demande s'il serait possible de joindre les annexes liées au Procès-Verbaux des conseils d'administration sur le site du collège. M. le Principal répond que les actes administratifs sont affichés.

Nathan Barriol souhaite poser des questions. M. le Principal les accepte mais lui rappelle que les questions diverses doivent être posées 48 heures avant le conseil d'administration ; il prend la parole au nom des élèves du collège pour dire qu'ils ne se sentent pas en sécurité pour cause de manque de postes d'assistants d'éducation et réclament donc plus de postes.

M. le Principal rappelle. Mme la CPE répond que le syndicat a été saisi en ce sens pour appuyer la demande des enseignants, des parents d'élèves et du chef d'établissement qui ont déjà envoyé un courrier au cabinet de la DSDEN à Bordeaux.

Joris Martinez souhaite savoir si les AED peuvent participer aux conseils d'administration. Mme la CPE répond par l'affirmative s'ils sont élus et donc d'abord candidats.

Mme Got souhaite apporter une précision concernant sa présence aux conseils d'administration. Seulement 2 personnes assurent leur présence pour les 7 collèges du Médoc. Elles essaient de couvrir un maximum les conseils d'administration qui sont parfois prévus à périodes, voir jours identiques, ce qui explique qu'elle ne peut pas toujours être présente aux conseils d'administration du collège.

Mme Got annonce également que le Département a émis un avis favorable pour la déviation du Haillan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h29

